

## Annexe – Modèle d'attestation de qualification en sauvetage aquatique

[Identification de l'autorité délivrant l'attestation en en-tête : UFR Staps ou recteur compétent]

### Attestation de qualification en sauvetage aquatique

[Nom, prénom du candidat] a subi avec succès l'épreuve de qualification en sauvetage aquatique conformément à la circulaire du 9 mars 2026 parue au Bulletin officiel de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports du 16 avril 2026 lors de la session [date du test ou année de la session de test] et justifie de la qualification en sauvetage aquatique prévue par le décret n° 2004-592 du 17 juin 2004 modifié relatif aux qualifications en sauvetage aquatique, en natation et en secourisme requises des personnels relevant du ministre chargé de l'éducation nationale et assurant l'enseignement de l'éducation physique et sportive dans les premier et second degrés.

Délivrée le [date de signature] par [nom, prénom, fonction du signataire] + signature et cachet.